

SE PRÉPARER A BIEN ÉCRIRE A LA MATERNELLE

L'acquisition d'une écriture fluide, rapide et lisible constitue un enjeu majeur dans la réussite scolaire et dans la prévention des difficultés scolaires. C'est à la maternelle, à travers de nombreuses activités, qu'il est possible de préparer, en amont aux gestes d'écriture.

PUBLIC VISÉ

Cette formation est spécialement conçue pour les enseignants de **cycle 1** pour les aider dans leur pratique de classe.

INTERVENANTE: Isabelle GODEFROY, Rééducatrice de l'écriture, Formatrice.

OBJECTIFS

- S'approprier les textes officiels : les programmes de 2015 et les documents d'accompagnement
- Savoir enseigner la tenue du crayon et la posture
- Apprendre les gestes de bases de l'écriture
- Mettre en place les prérequis : latéralisation, motricité fine, gestion de l'espace feuille.
- Développer les perceptions conscientes pour construire la voix intérieure
- Eviter certaines erreurs communément répandues.
- Etablir une progression de la PS à la GS.
- La liaison écriture/lecture : les premiers mots
- Proposer des pistes pour venir en aide aux élèves en difficultés (en APC)

PROGRAMME DE FORMATION

Les programmes de 2015

Pour bien écrire :

- la latéralité
- la tenue
- la posture
- la gestion de l'espace feuille

Que faire avant d'écrire pour bien écrire ?

- Motricité fine
- préparer la tenue
- préparer la gestion de l'espace
- préparer le maniement du crayon
- construire la voix intérieure et développer la mémoire de travail

Les outils

- les outils scripteurs
- les supports

L'écriture cursive

- les 4 gestes de base
- l'ancrage kinesthésique
- l'encrage procédural

Les erreurs à éviter

- graphisme et écriture
- l'écriture du prénom

Progressions

- de la petite section à la grande section
- Les lettres bâtonnées

Que proposer en remédiation ? (APC)

Évaluation des savoirs et savoir-faire acquis en formation

(Sous réserve de modifications)

Chaque bénéficiaire de la formation recevra une attestation nominative de fin de formation prévue à l'article L. 6353-1 alinéa 2 du Code du Travail.